



PRÉFET DU BAS-RHIN

# Communiqué de presse

Strasbourg,  
le 25 avril 2018

## DISPOSITIONS PRISES POUR SÉCURISER LA MANIFESTATION DU MOUVEMENT DES « GILETS JAUNES » ANNONCÉE LE SAMEDI 27 AVRIL 2019

Suite aux appels à la mobilisation relayés notamment sur les réseaux sociaux, une manifestation nationale du mouvement dit des « Gilets jaunes » est annoncée ce samedi 27 avril à Strasbourg.

Cette manifestation n'a pas été déclarée auprès de l'autorité préfectorale contrairement aux exigences légales en vigueur.

Compte tenu des risques de troubles à l'ordre et à la tranquillité publique, toute manifestation est interdite le samedi 27 avril sur **une partie de l'ellipse insulaire, le parvis de la gare**, ainsi que **les abords des institutions européennes par arrêté préfectoral** de ce jour (voir pièce jointe).

En concertation avec la ville et l'eurométropole de Strasbourg et les représentants des commerçants, plusieurs mesures préventives sont également mises en œuvre, notamment l'adaptation des horaires voire l'annulation des marchés planifiés le même jour dans le centre-ville.

Le droit de manifester, droit fondamental protégé par la loi, doit être concilié avec les autres libertés et le respect de l'ordre public.

Jean-Luc Marx, préfet du Bas-Rhin, rappelle :

- que les **organiseurs d'une manifestation interdite** sont passibles de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende, les participants étant quant à eux passibles d'une contravention de quatrième classe (amende de 135 euros),
- que le **refus de se disperser après sommation** des forces de l'ordre est également passible d'une peine d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende,
- que le **délit de dissimulation volontaire du visage dans une manifestation**, puni d'1 an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende, permet désormais le placement en garde à vue des personnes concernées.

Service de la  
communication  
interministérielle

Mail : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

**L'ensemble des services de l'État, notamment policiers et gendarmes, seront pleinement mobilisés samedi pour garantir la sécurité des personnes et des biens.**

#### **Contact presse**

Aurélie Contrecivile

Tél. : 06 73 85 16 45

Mail : [aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr](mailto:aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr)

Service de la  
communication  
interministérielle

Mail : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est